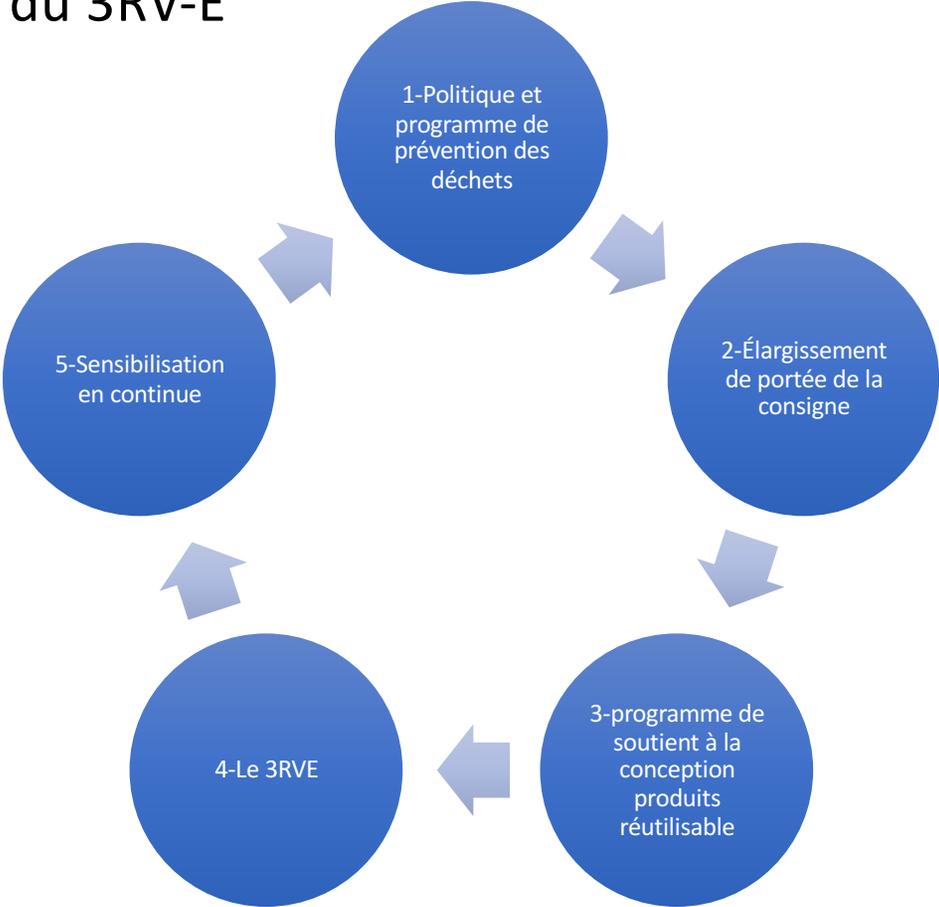


Document no 3: Présentation à la commission sur l'eau, l'environnement, le développement durable et les grands parcs de la ville de Montréal

Pourquoi recourir à l'écofiscalité dans la gestion des matières résiduelles et la prévention des déchets ?

Gilles Thériault , 14 janvier 2020

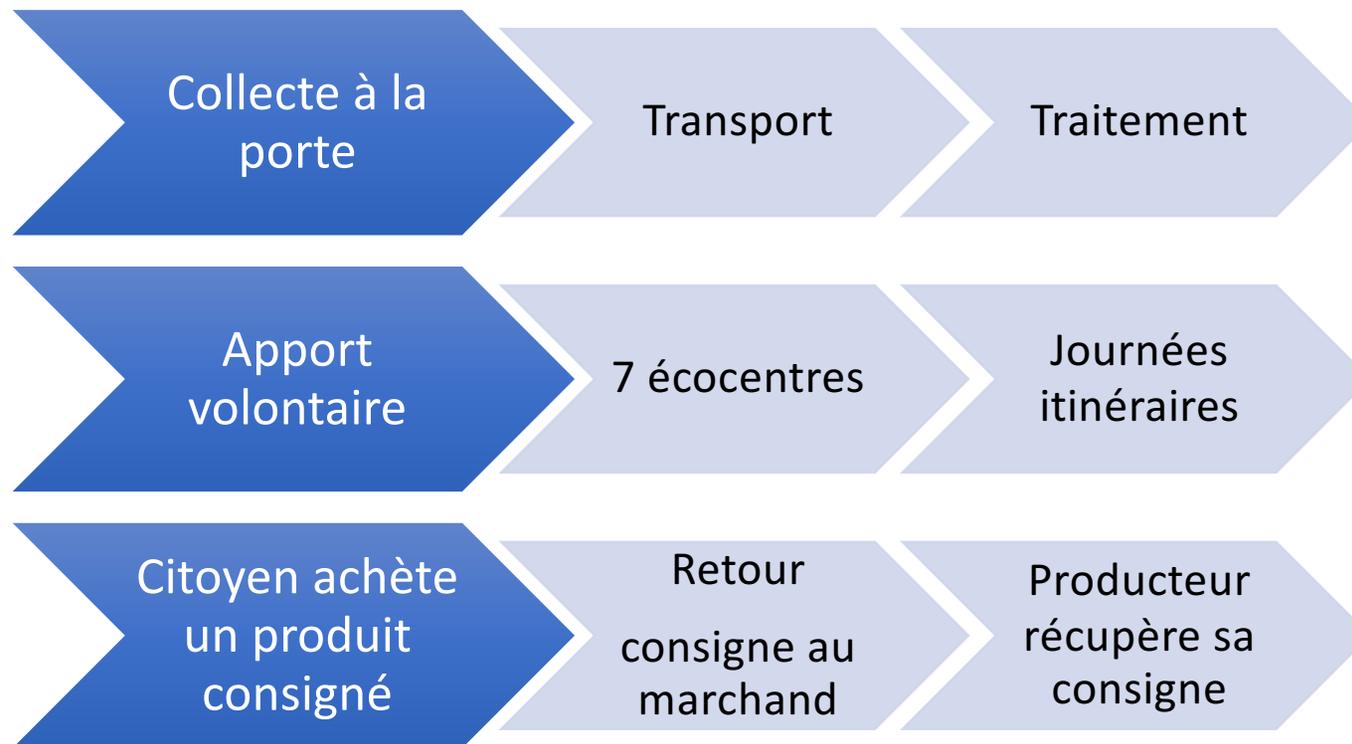
1-Enrichissement du 3RV-E



2-Question centrale du mémoire

Est-ce que le modèle d'affaire 2025-2030 proposé dans le plan directeur pour la gestion des matières résiduelles est adéquat au niveau du développement durable?

3-Logistique de la gestion des déchets, ajouter de la participation du citoyen



4-Liste des problèmes (extrait de l'annexe 1)

Liste des problèmes

1-Crise du recyclage au Québec

2-Centre de tri ferme ses portes à Longueuil, fin d'un site 2029 (40% des déchets)

3-Lobby des industries face à la consigne : stratégie de diversion et refus de modifier

4-Besoin d'une réforme de la consigne au Québec

5-Besoin de revoir la tarification du programme ARPE pour le Québec qui a les taux d'éco frais les plus bas ou égaux au plus bas du Canada

6-Besoin de revoir les programmes de redevances

7-Bilan Recyc-Québec : les CRU ont augmenté de 42% entre 2012 et 2015

8-Le recyclage du verre, la qualité des matières résiduelles

9-Écofiscalité Canada et le manque de politique judicieuse i.e. C.B.

10-Conditionneurs en difficultés, faiblesse du marché économique

11-Plan directeur : données financières, faiblesse marché économique MR, absence d'une politique d'inclusion d'un % des matières recyclées dans les contenants

5-Les besoins et les acteurs

1-Avoir un meilleur équilibre du marché

2-Augmenter les sources de revenus

Améliorer les mesures d'écofiscalité

4-Augmenter la concertation gouvernementale

5-Avoir stratégies de concertation ICI et du marché

6-Liste des solutions innovantes (extrait de l'annexe 2)

Liste des solutions

- 1-Mettre en place un programme de prévention des déchets une politique québécois de la gestion des matières résiduelles
- 2-Mettre en place la taxation de la collecte et du traitement des matières résiduelles
- 3-Adopter et mettre en place les principes de la réglementation européenne
- 4-Avoir le détail des objectifs à atteindre 2025-2030, paquet sur l'économie circulaire
- 5-Avoir une mesure de support de l'écologie industrielle qui comprenne un ajustement des coûts d'enfouissement des déchets
- 6-Avoir une approche d'écologie industrielle, de mesures de soutien des industries qui oeuvrent dans le traitement des matières résiduelles. et indicateurs de mesure associés
- 7-Faire un ajustement des mesures écofiscale du Québec; ententes, redevances et les règlements
- 8-Définir un cadre stratégique pour la gestion des déchets alimentaires/organiques
- 9-Ajouter une consigne sur les électroménagers et prévoir un remboursement d'une partie de la consigne pour les familles avec un SFR
- 10-Revoir la tarification à la hausse des éco frais du programme ARPE

7-Objectifs de recyclage par types de matières

Exemples (7) d'objectifs provenant de l'UE		
Types de matières	D'ici à 2025	D'ici à 2030
Tous les emballages	65%	70%
Plastique	50%	55%
Bois	25%	30%
Métaux ferreux	70%	80%
Aluminium	50%	60%
Verre	70%	75%
Papier et carton	75%	85%
CRD	?	?
Électronique	?	?
Autres types	?	?

8-Plan directeur -- Étude opportunité – lien PTI

Sommaire

Bénéfices

Risques

Analyse
financière

Liste projets
et \$ du PTI

Analyse du
marché

9-La boîte à outils (détail à l'annexe 3)

Liste des outils

1-La REP : responsabilité élargie des producteurs = Évolution des prix sur une période de 10 ans de 2020 à 2030 de 10% par année

2-Le programme de consigne de Recyc-Québec

3-Évolution des prix sur une période de 10 ans (remplissage unique = le double du coût du remplissage multiple)

4-Implantation de la tarification incitative pour la collecte des matières résiduelles

5-Projet de réduction des déchets de la ville de Beaconsfield

6-Attribution du statut de service public à la gestion des matières résiduelles

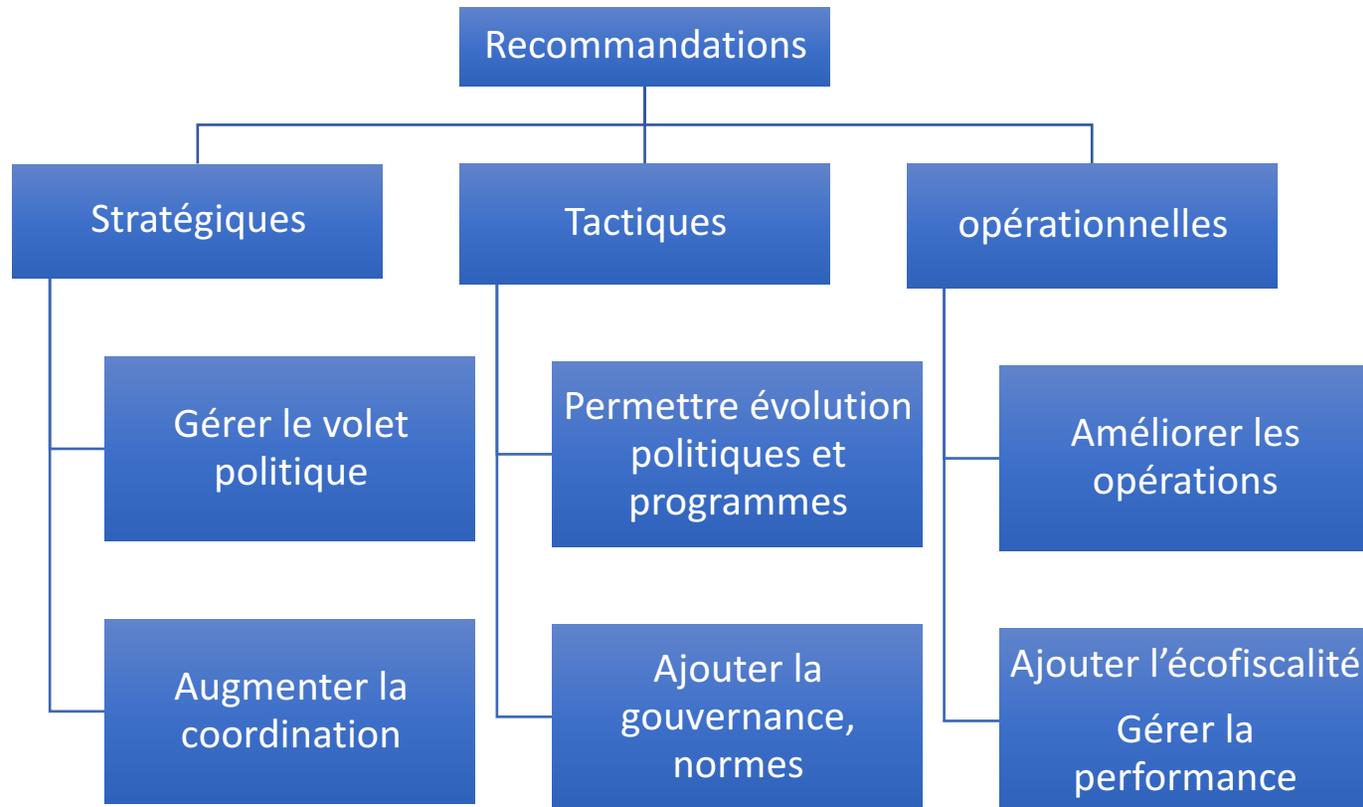
7-Constitution d'une réserve financière pour les infrastructures de traitement des matières résiduelles

8-Élargissement de l'entente pour l'industrie de la bière et les boissons gazeuses

9- Avoir un politique et un programme visant l'optimisation de la gestion des matières résiduelles dans les supermarchés ou les épiceries.

10-Utiliser et promouvoir l'utilisation des ressources prévues au PACTP auprès des ICI

10-Synthèse des recommandations



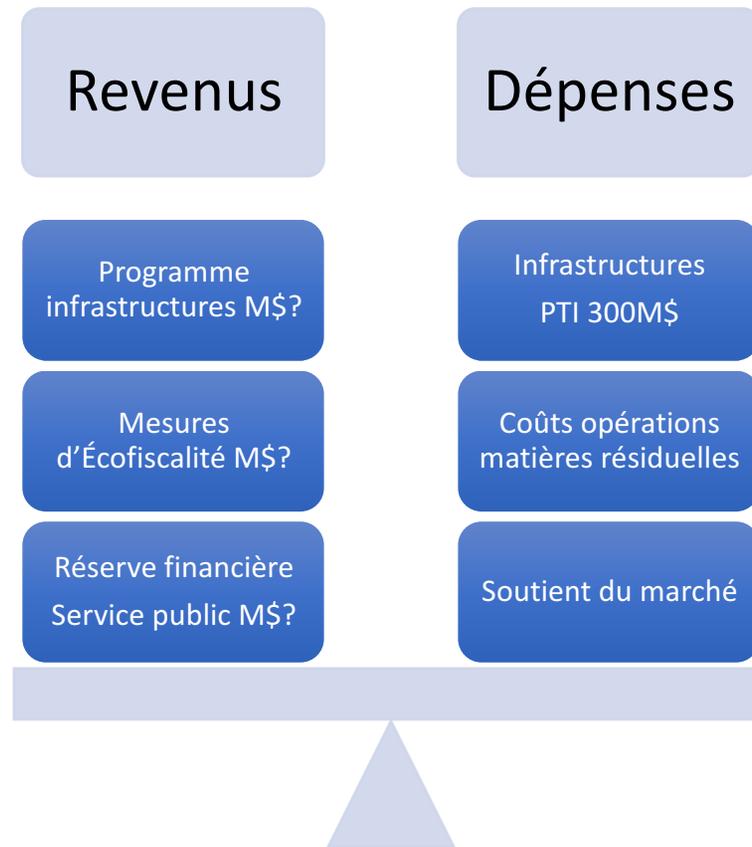
11-Le contexte d'analyse

1-Coordination du marché : aggro-ville	2-Marché -> matière	3-Marché -> producteurs	4-Marché – > consommateurs
Planification stratégique	Extraction, semis	Transformation secondaire	Consommation « achat »
Mesure de l'état du marché	Transformation primaire	Préparation	Utilisation produit
Politique de soutien des marchés	Production matériel, utilisation matière recyclée	Conditionnement « emballage »	Production matières résiduelles
Programme de soutien des marchés	Transformation	Entreposage	Transfo. tertiaire, collecte, tri et conditionnement
Évaluation des programmes	Fabrication contenants, récolte	Vente en gros	Retour au marché matières recyclées
Politique de financement	Vente producteurs/marchés	Livraison détaillants	enfouissement

12-Le cadre d'analyse stratégique

Acteurs/ stratégies	Utilisateurs résidentiel	Utilisateurs non résidentiel	Collecte, Tri, Enfouissement	Conditionneurs et recycleurs	Producteurs
Zone de forces faiblesses	Zone de force du plan directeur = gestion des matières résiduelles	Faiblesse du plan directeur	Zone de faiblesse = défaillance du marché économique		
Solutions	Consigne élargie + éco frais+ incitatifs fiscaux		Redevances, incitatifs/dissuasifs fiscaux et autres mesures de coordination ou financière, REP		
Éco-système	Écologie urbaine (EU)		Écologie industrielle (EI)		
Outils offre et demande	Offre de matière résiduelle Demande de produits avec recyclage provenant du recyclage		Demande de matières recyclables Offre de produits avec matières recyclées		
Modèle	Économie circulaire: recherche efficience de l'économie des ressources				
Marché	Consommateurs		Transformateurs/producteurs		

13-L'équilibre budgétaire dans la gestion des matières résiduelles



Réponse à la question centrale du mémoire

Par les choix qui seront effectués par les membres de la commission sur l'eau, l'environnement le développement durable et les grands parcs, la réponse sera oui, l'agglomération peut avoir une solution soutenable et une ville durable au niveau de la gestion des matières résiduelles.

En conclusion : des ajouts au plan directeur peuvent équilibrer le modèle d'affaire de la gestion des matières résiduelles

À votre tour d'échanger pendant la période de question

Merci aux membres de la commission pour cette occasion offerte aux citoyens de participer à une consultation publique